

SERMAISE ET VOUS

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME !

*Le P'tit Marché
de Sermaise*



Animation du marché

Le dimanche 22 Novembre de 9H30 à 12H00.

Nous vous invitons sur le « P'tit marché » de Sermaise, parking de la gare, pour participer au jeu de la « CAGETTE GARNIE ». Chaque commerçant y aura déposé, gratuitement, des produits provenant de son étal.

Vous devrez soupeser cette « CAGETTE GARNIE » et être le plus proche possible de son poids pour pouvoir l'emporter !

Nos commerçants, boucher du Val St Germain, crémière (Lauréate des « Papilles d'Or 2010 »), maraîcher, mareyeur d'huitres de marennes d'Oléron et poissonnier sont heureux de vous apporter, sur votre marché, des produits de qualité et ceci dans un esprit de convivialité.

Rendez-vous sur le marché à 12H00 pour connaître l'heureux gagnant.



DATES A RETENIR

- 22 NOVEMBRE 2009

LOTO A LA GRANGE

organisé par le Comité des Fêtes

Renseignements :

Jean-François MILARD

☎ 01 60 81 61 37

- 28 NOVEMBRE 2009

REPAS DES ANCIENS

organisé par le CCAS

Renseignements :

Jacqueline BESSE

☎ 01 64 59 42 47

- 5 DECEMBRE 2009

MARCHE DE NOEL DES ECOLES

organisé par Ensemble Petits & Grands

Renseignements : Rachel PARADIS

☎ 06 26 57 64 79

- 5 DECEMBRE 2009

TELETHON - MARCHE DE NOEL

organisés par le Comité des Fêtes et la municipalité

Renseignements :

Jean-François MILARD

☎ 01 60 81 61 37

- 9 JANVIER 2010

VOEUX DU MAIRE

À la grange à 11 h 30

- 16 JANVIER 2010

GALETTE DES ANCIENS

organisée par le Comité des Fêtes

Renseignements :

Jean-François MILARD

☎ 01 60 81 61 37

- 23 JANVIER 2010

GALETTE DU FOOT

organisée par le Football Club de Sermaise Roinville

Renseignements : Gérard BESSE

☎ 01 64 59 42 47

- 24 JANVIER 2010

THE DANSANT

organisé par l'ASAEP

Renseignements :

Jocelyne WENDEBEUQUE

☎ 01 60 81 21 79

CLASSE DE NEIGE 2010



Le conseil municipal du 19 octobre dernier, a validé la classe de neige 2010 des 23 élèves de CM2.

Ils partiront du 5 au 15 janvier 2010 à Crest Voland en Savoie, encadrés par 4 personnes, Madame Cella, institutrice, deux personnels de la municipalité et une infirmière.

La participation de la commune s'élèvera à 45 % du coût total, celle demandée aux familles sera la suivante :

Quotient familial	Participation des familles
jusqu'à 150 €	218.27 €
de 151 à 355 €	280.02 €
de 356 à 533 €	346.03 €
à partir de 534 €	410.98 €

LOCAL ASSOCIATIF POUR L'ATELIER DE POTERIE

Monsieur le Maire a rappelé aux membres du conseil municipal que le projet de restauration de la petite maison, rue Paul Blot, est maintenant bien avancé, ainsi que le dossier pour les bâtiments annexes, qui seront transformés en local associatif, mis à la disposition de l'atelier de poterie.

Le conseil municipal a autorisé la signature du permis de construire, qui sera déposé à la Direction Départementale de l'Équipement d'Étampes, afin que le projet puisse voir le jour en 2010.



Le projet du cabinet d'architecte pour la restauration des annexes a été validé par la commission des projets.

RETRAIT DU PROJET DE LOI DE TRANSFORMATION DE LA POSTE EN SOCIETE ANONYME



Le service postal de monopole public, fondé sur la péréquation tarifaire des territoires, répond au principe républicain d'égalité des citoyens en droit quel que soit leur lieu de domicile.

L'Allemagne est passée en dix ans de 30 000 bureaux à 12 000, dans le même temps la « Deutsche Post » est devenue une grande multinationale.

La distribution du courrier est erratique dans certains Länder et ce sont les habitants qui se déplacent pour récupérer leur courrier. En Hollande c'est le même processus qui est en route.

La mise en œuvre de la directive postale européenne, qui prévoit une ouverture totale à la concurrence de la distribution du courrier d'ici au 1er janvier 2011, va, de fait, imposer des critères de rentabilité, mettant à mal ce principe d'égalité des droits et des territoires.

En France, les communes rurales seront les premières à payer la note. Pour beaucoup d'entre elles, la fermeture du bureau de poste et la suppression de la distribution quotidienne du courrier seraient dramatiques pour les populations éparpillées, pour lesquelles le facteur est parfois le seul lien avec l'extérieur. Il est d'ailleurs parfois plus qu'un simple facteur, puisqu'il livre aussi des médicaments, voire du pain, à des personnes à mobilité réduite.

La transformation de la poste en société anonyme, censée être une réponse à cette directive (qui par ailleurs ne l'impose pas), rentre en fait dans un schéma classique de privatisation (fin du monopole, transformation en SA avec dans un premier temps un capital 100 % public, puis ouverture du capital, puis introduction en bourse) dont les objectifs de rentabilisation et de profits tournent le dos à cette notion d'égalité des territoires à un tarif unique.

Le maintien, voire la réouverture, de tous les bureaux de poste, le même service public et les mêmes droits pour les citoyens sont des valeurs partagées par bon nombre de nos concitoyens.

Dans les pays d'Europe qui ont déjà mis en œuvre ce principe, c'est la fermeture annoncée d'une très grande majorité des bureaux de poste.

Dans cet esprit, le conseil municipal de la commune de Sermaise s'est prononcé pour le retrait du projet de loi de transposition de la directive postale, mettant fin au monopole de la Poste.

LES BREVES D'ACTUALITÉ

CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS 2009

Pour cette deuxième édition du "Concours des maisons et balcons fleuris", la mairie a convié, le 03 octobre, tous les participants à partager un moment de convivialité autour d'une coupe de champagne. Monsieur le Maire a remis les diplômes aux gagnants, en les remerciant pour la qualité du fleurissement des jardins et des balcons.

Il a remercié les jardinerie Perrin et Villaverde pour leur participation. Puis, il a encouragé toutes les personnes à poursuivre leurs efforts et à partager leur enthousiasme pour contribuer à l'embellissement de notre commune.



COLLECTE DES DECHETS MENAGERS



Rappel

Depuis le 12 Novembre, **la collecte des déchets ménagers a lieu le jeudi après midi sur toute la commune.**

Les nouveaux conteneurs (couvercle jaune) pour les emballages, journaux, revues et magazines ont été distribués à la mairie fin octobre. Leur jour de collecte reste inchangé, le vendredi.

Information

Le jour de passage des encombrants est fixé au 20 Mai 2010

PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

Depuis le vote par le Conseil Régional, en novembre 2008, de l'élargissement du périmètre du parc à 76 communes, incluant 14 nouvelles communes, dont Sermaise, de nombreuses démarches ont eu lieu.



Malgré cet élargissement, aucun diagnostic territorial ni étude patrimoniale, indispensables pour la révision de la Charte du Parc, n'a été réalisé. Le projet de révision de la Charte a ainsi été déposé avec 62 communes, excluant de fait les 14 nouvelles communes intégrées en 2008.

Le conseil national de protection de la nature, chargé de donner son avis quant au projet de charte, a validé l'exclusion de ces communes du périmètre, afin de ne pas nuire à la poursuite de la classification du Parc. Le conseil régional se retrouve donc dans l'obligation de revoir le périmètre du Parc, en le ramenant aux 62 communes initiales, ou de mettre en péril son classement. Une délibération dans ce sens, doit avoir lieu lors du conseil régional du 26 novembre prochain.

Dans cette délibération, conformément à la demande de vos élus locaux et à l'avis du ministre de l'écologie et du préfet de région, il est demandé au syndicat du Parc d'établir des relations privilégiées avec les 14 communes exclues, afin de permettre leur intégration lors d'une révision anticipée de la future charte du Parc. Il est également demandé un démarrage rapide des études territoriales et patrimoniales.

Nous vous tiendrons, bien évidemment, au courant des prochaines étapes !

EXPOSITION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX

Une exposition itinérante est en cours, pour vous présenter les projets de la CCDH et plus particulièrement celui du Centre aquatique, dont les travaux doivent démarrer d'ici quelques mois.



Elle sera sur Sermaise du 22 au 27 janvier 2010

SCHEMA DIRECTEUR RER C+



Le Syndicat des transports d'Ile de France (STIF) a voté, le 08 juillet dernier, le schéma de principe RER C+, destiné, à améliorer la régularité et l'offre de transport sur le RER C. Sont aussi prévus des travaux d'infrastructure, permettant une meilleure gestion de la circulation, pour un montant global de 440 M€.

Depuis, un certain nombre d'informations, certaines fantaisistes, et de rumeurs circulent. Il nous a paru important de faire le point et de rétablir des vérités sur ce dossier important pour les Sarmates qui se rendent quotidiennement à Paris.

Sur un horizon court terme 2011/ 2013 :

- Renforcement des dessertes à Ivry et Vitry, avec doublement des fréquences à l'heure de pointe, **les deux missions concernées par ces arrêts sont Brétigny et Versailles chantiers par Massy.**
- Élargissement de la tranche des heures de pointe du matin et du soir (aujourd'hui 2 heures) et simplification des horaires sur l'ensemble de la journée.
- Renforcement de l'alimentation électrique entre Brétigny et Dourdan et création de deux points de retournement, en cas d'interruption du trafic sur le tronçon central à Javel et à Austerlitz.

- Renouvellement du poste d'aiguillage des Invalides, qui date de 1976 et qui constitue le gros point névralgique de la ligne.
- Achat de 13 nouvelles rames climatisées et rénovation complète du reste du parc (2009-2014).

Sur un horizon moyen terme 2017 :

- Réorganisation du RER C avec la mise en service du tram train Massy-Évry et la suppression de la branche RER vers Massy.
- Refonte complète du nœud d'aiguillage de Brétigny et des voies et quais des trains terminus-origine Brétigny.
- Création d'une troisième fréquence au quart d'heure au départ de Brétigny avec un effet métro sur les gares de Seine amont (Ivry, Vitry).
- Envoi de mission Dourdan et Étampes en gare de surface Paris Austerlitz (8 par heure aux heures de pointe) avec correspondance quai à quai à Bibliothèque François Mitterrand, pour réduire le nombre de trains traversant Paris et améliorer ainsi la régularité.
- Suppression de la desserte de Choisy le Roi pour les trains Dourdan, permettant de rester à partir de Brétigny sur les voies rapides partagées avec les RER Étampes, les TER et les grandes lignes.
Gain de temps estimé pour la liaison Dourdan-Austerlitz : 8 minutes 40

Pour tous ceux qui souhaitent plus d'informations vous pouvez consulter l'ensemble du dossier sur le site du STIF (www.stif.fr)

PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

En France, toutes les deux minutes trente, un cambriolage est commis.

Pour prévenir les cambriolages, la gendarmerie multiplie ses patrouilles. Cependant, elle ne peut être présente partout au même instant.

Pour limiter les risques, les règles de bon sens sont aussi

indispensables que les équipements de protection.

La brigade de Gendarmerie de Saint-Chéron organise une réunion d'information le Vendredi 20 Novembre 2009 à 20H30, salle Polyvalente de la Mairie de Saint-Chéron.

Cette réunion, ouverte aux habitants des communes de Saint-Chéron, Breux-Jouy et

Sermaise, sera l'occasion de mieux se connaître, de vous donner des conseils pour mieux vous protéger et d'apporter des réponses à vos questions.

